



## Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. limitée  
7 mars 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Dix-neuvième session

New York, 16-19 mai 2016

### Ordre du jour provisoire annoté de la réunion d'organisation

(New York, 14 avril 2016)

#### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'organisation.
2. Élection du Président de la dix-neuvième session.
3. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
4. Adoption de l'ordre du jour de la dix-neuvième session et organisation des travaux.

#### Annotations

##### 1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'organisation

Le Comité est invité à adopter l'ordre du jour de sa réunion d'organisation.

##### 2. Élection du Président de la dix-neuvième session

L'article 10 du règlement intérieur du Comité dispose qu'au début de chaque session, le Comité élit un président et l'article 40 dispose que toutes les élections ont lieu au scrutin secret, à moins que le Comité n'en décide autrement lors d'une élection où le nombre de candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir par voie d'élection.

##### 3. Élection des membres du Bureau autres que le Président

L'article 10 du règlement intérieur du Comité dispose que le Comité élit, outre le Président, trois vice-présidents et un rapporteur et l'article 40 dispose que toutes les élections ont lieu au scrutin secret, à moins que le Comité n'en décide autrement



lors d'une élection où le nombre de candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir par voie d'élection.

**4. Adoption de l'ordre du jour de la dix-neuvième session et organisation des travaux**

Le Comité est invité à adopter l'ordre du jour de sa dix-neuvième session (SSC/19/L.2).

Le Comité est également invité à décider de l'organisation de ses travaux, compte tenu des suggestions formulées par le secrétariat (SSC/19/L.3).

**Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté de la réunion d'organisation (SSC/19/L.1)

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents (SSC/19/L.2)

Note de l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement au sujet de l'adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux (SSC/19/L.3)

---